



ENTRETIEN PRÉ DON

Mars 2018

LE PRÉLÈVEMENT



Premier maillon de la chaîne transfusionnelle

Et à l'origine: le donneur !

Principes éthiques du don:

- ◆ Le volontariat
- ◆ Le bénévolat
- ◆ L'anonymat
- ◆ Le non profit

En France en 2016:

- ◆ 2 938 409 prélèvements, dont 448 560 par aphérèse
- ◆ 1 597 460 donneurs
- ◆ 2 850 associations de bénévoles

Chiffres région CPDL:

- ◆ 3 260 collectes
- ◆ 255 000 sang total
- ◆ 33 900 plasmas
- ◆ 8 600 concentrés de plaquettes



LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRÉLÈVEMENTS

Sang total

- Durée : 10mn
- Disponibilité: 45mn
- Délai: 8 semaines entre 2 dons
- Fréquence :
 - 6 par an pour un homme
 - 4 par an pour une femme
- 3 Volumes cible: 420, 450 ou 480mL



LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRÉLÈVEMENTS

Aphérèse plasmatique

- Durée: 35 à 60mn
- Disponibilité: 1h30
- Délai : 2 semaines
- Fréquence : 24 dons/an
- Volume prélevé: 500 à 750ml
- Technique:

- A l'aide d'un séparateur
- Prélèvement du sang
- Séparation par filtration ou centrifugation
- Recueil du plasma
- Restitution des globules et des plaquettes

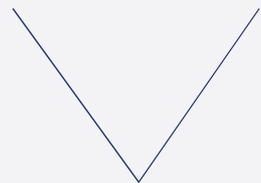


LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRÉLÈVEMENTS

Aphérèse plaquettaire

- ↪ Durée : 60 à 90 mn
- ↪ Disponibilité : 2h
- ↪ Délai : 4 semaines
- ↪ Fréquence : 12 dons/an
- ↪ Technique:
 - A l'aide d'un séparateur de cellule
 - Prélèvement du sang anti coagulé (ACD)
 - Séparation par centrifugation
 - Recueil d'une poche de plasma et d'une poche de plaquettes
 - Restitution des globules rouges
 - En fin de prélèvement ajout d'une solution de conservation des plaquettes





LE PARCOURS DU DON

LE PARCOURS DU DON

Accueil

Secrétaire

- Accueil et enregistrement du donneur
- Mise à jour du dossier :
 - Identité
 - Adresse, téléphone, mail
- Edition de la fiche informatique et attribution des codes barres
- Remise des documents de sécurité:
 - Document pré don
 - Questionnaire



LE PARCOURS DU DON

Entretien pré don

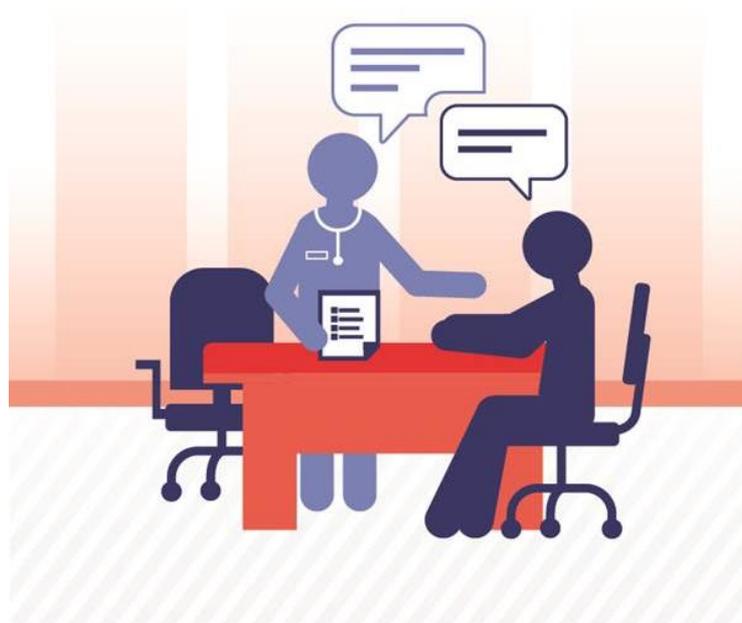
➔ Médecin ou infirmier EPDI

S'assure de l'absence de risque pour le donneur et pour le receveur

Prescrit le prélèvement et le volume adapté

Fait le lien don donneur et la saisie informatique du don

Informe le donneur sur les précautions à prendre après le don et sur l'importance de l'information post-don

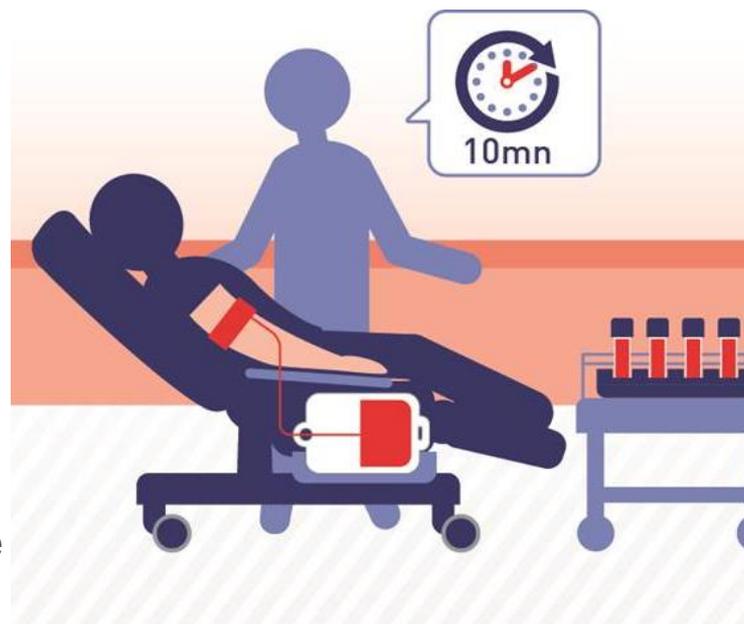


LE PARCOURS DU DON

Le prélèvement

↪ IDE ou préleveur:

- Accueil et identification du donneur
- Prise de connaissance de la prescription
- Désinfection, ponction
- Recueil de 480ml de sang sur un dispositif à usage unique
- Prélèvement de tubes pour la Qualification et la Biothèque
- Etiquetage des tubes et des poches par code barre



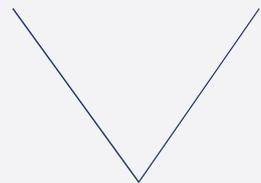
LE PARCOURS DU DON

La collation

↪ Personnel EFS ou membre ADSB

- Surveillance du donneur
- Intervention en cas de malaise
- Hydratation et collation
- Durée conseillée : 20mn





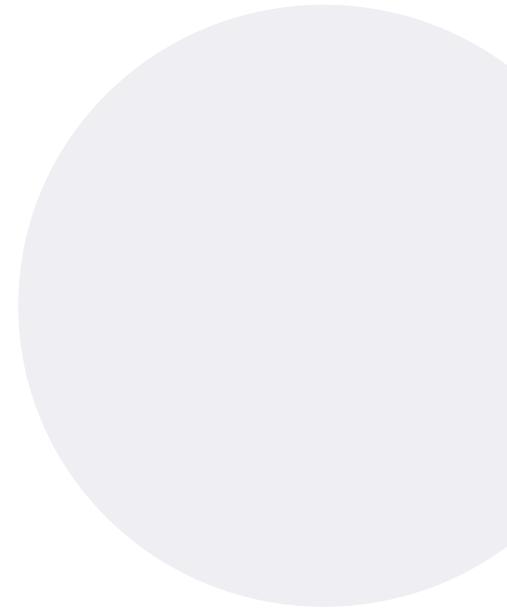
L'ENTRETIEN PRÉ DON

LES ACTEURS



LES MÉDECINS

LES INFIRMIERS HABILITÉS



LES ACTEURS

Infirmier EPDI : expérimentation 2015-2016

- ◆ Le 14 mars 2015, six mois après sa parution, le décret « Sang II » lançait l'expérimentation de l'Entretien pré don par des infirmier(e)s (EPDI) pour une durée de deux ans sur l'ensemble du territoire (métropole et DOM). Ce dispositif permet au personnel infirmier, sous certaines conditions, de réaliser l'entretien préalable au don de sang, entretien jusqu'à présent assuré exclusivement par les médecins.

↪ Les conditions:

- 3 ans d'expérience en collecte
- Expérience de l'aphérèse

↪ Intervention du médecin si:

- Primo donneur (non connu dans le logiciel médico technique)
- Donneurs de plus de 65 ans
- Premier don après 60 ans
- Contre indication dont l'appréciation relève du médecin(cf. Référentiel)
- Demande de l'IDE
- Motif de contre indication incomprise par le donneur ou si celui-ci le demande

LES ACTEURS

Infirmier EPDI : Pérennisation Decret n° 2017-309 du 10 mars 2017

- ◆ cette expérimentation dont le bilan très positif a été présenté en septembre 2016 au ComA l'issue de l'ité d'évaluation du projet, un nouveau décret d'élargissement a été publié le **11 mars 2017**, pérennisant ainsi l'initiative. L'objectif pour l'EFS est d'avoir formé à la fin 2019, 400 infirmier(e)s diplômés d'Etat (IDE) réalisant à temps partiel des EPDI. A terme, la généralisation de l'EPDI va permettre aux collectes de gagner en fluidité et d'accueillir les donneurs de sang dans le cadre d'une expérience donneur contemporaine et renouvelée

↪ **Les conditions:**

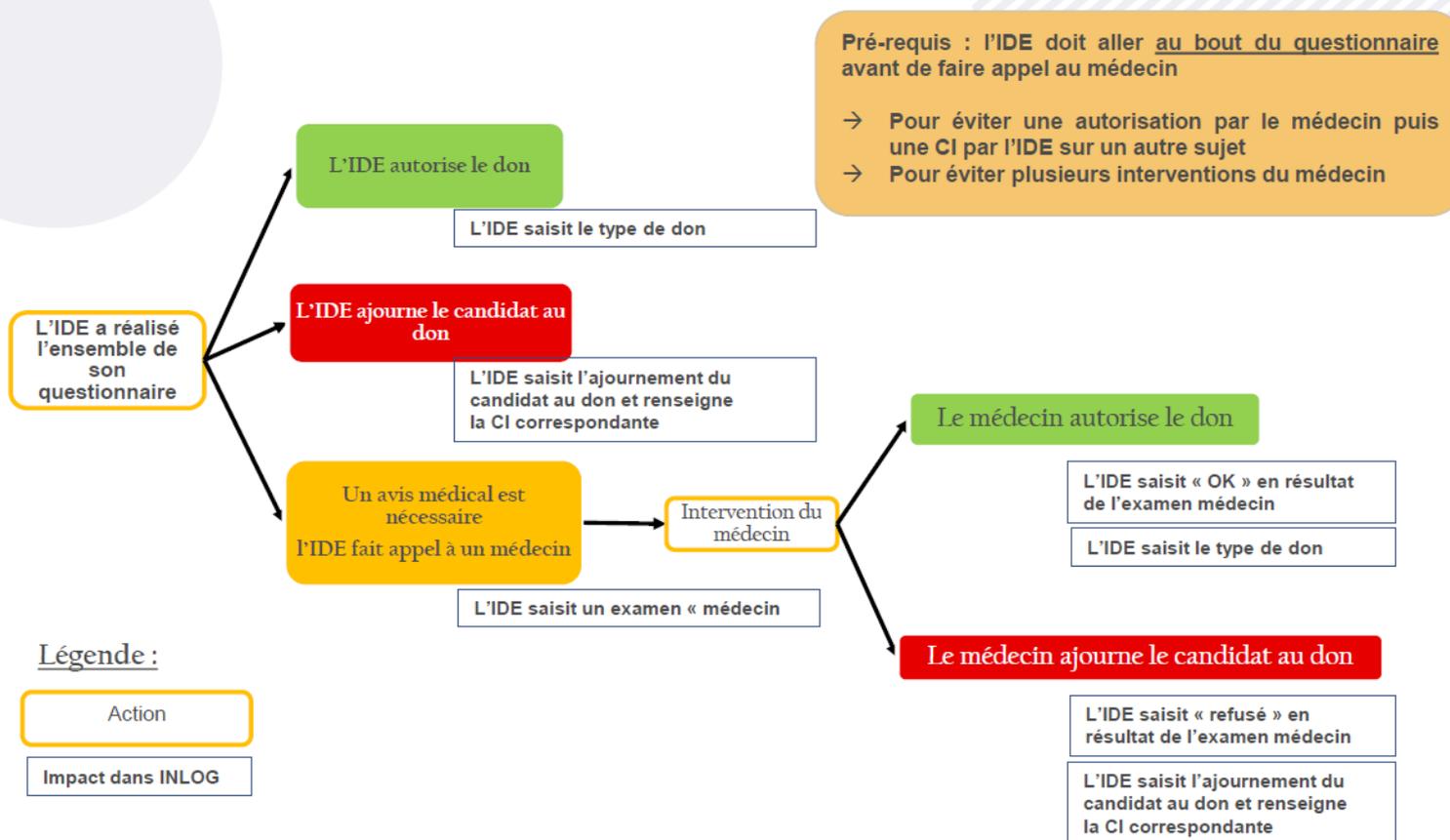
- 2 ans d'expérience dans l'activité de collecte
- Formation spécifique à l'entretien pré don

↪ **Intervention obligatoire du médecin si:**

- Donneurs de plus de 65 ans
- Premier don après 60 ans
- Contre indication dont l'appréciation relève du médecin(cf. Référentiel)
- Motif de contre indication incomprise par le donneur ou si celui-ci le demande

LES ACTEURS

LA TRAÇABILITÉ DU RECOURS AUX MÉDECINS PAR LES IDE



LES ACTEURS

Formations des Infirmier EPDI

- 2 modules théoriques au siège de l'EFS
- Entre les 2 modules: 2 collectes d'observation
- Formation pratique sur l'ETS
- Evaluation après 100 entretiens

LES SUPPORTS



LES SUPPORTS

- Le document pré don
- Le questionnaire
- Le document d'information post don
- Le référentiel des Contre indications
- Le tableau des pays

LES SUPPORTS

Information pré don



Information préalable au don

Vous allez donner votre sang.

Au nom du million de patients qui chaque année a besoin d'une transfusion sanguine ou de médicaments dérivés du sang, nous vous en remercions.

INFORMATIONS SUR LE SANG

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (le plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...).

Sa fonction est multiple :

- transporter l'oxygène (globules rouges) ;
- lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines) ;
- lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation) ;
- maintenir la pression sanguine (albumine)...

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DON

Le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Le prélèvement est effectué dans des conditions strictes d'hygiène par une personne spécialement qualifiée. Pour chaque type de don des tubes échantillons permettent d'effectuer des contrôles biologiques.

À chacune des étapes de votre don, vous serez accueilli(e) par des professionnels de l'Établissement français du sang qui répondront, si vous le souhaitez, à toutes vos questions.

1

**Vous êtes accueilli(e)
et inscrit(e) pour votre don.**

2

Vous remplissez le questionnaire.

3

**Vous rencontrez le médecin
ou l'infirmier(e) pour
l'entretien préalable au don.**

LES SUPPORTS

Information pré don

QUE DEVIENT VOTRE DON ?

Utilisation thérapeutique

Les produits sanguins issus des dons sont indispensables pour traiter les très nombreuses personnes malades (cancers, leucémies...), victimes d'accident, ou qui vont subir une lourde intervention chirurgicale.

Utilisation non thérapeutique (notamment à usage de laboratoire, de recherche ou d'enseignement)

L'EFS fournit à certains partenaires ou à ses propres laboratoires des éléments du sang indispensables à l'enseignement, à la fabrication de réactifs pour des analyses biologiques, à des laboratoires de recherche.

Lorsque tout ou partie du don ne peut être utilisé pour un patient, il peut être réorienté vers ce type d'utilisation au lieu d'être détruit.

Dans certains cas, un don à usage non thérapeutique vous est directement proposé, soit en raison des caractéristiques de votre sang, soit parce que l'entretien révèle une contre-indication à l'utilisation pour un patient. Dans tous les cas, votre accord écrit est nécessaire, et vous pourrez poser toutes les questions lors de l'entretien.

DES ÉCHANTILLONS DE SANG SONT PRÉLEVÉS À CHAQUE DON

Ils permettent de dépister les éventuels virus (VIH, hépatites B et C) qui peuvent mettre en danger la santé des malades.

Si nécessaire, des tests supplémentaires peuvent être alors réalisés.

Si une anomalie est détectée, l'unité prélevée n'est pas transfusée. L'EFS vous informe personnellement et vous précise si vous pouvez ou non poursuivre vos dons de sang.

INCIDENTS ÉVENTUELS

Un malaise peut parfois survenir à l'occasion d'un don. Appelé malaise vagal, il est dû à une baisse passagère de la tension artérielle et favorisé par l'anxiété. Il peut arriver qu'un malaise survienne dans les heures qui suivent le don. Ces malaises peuvent être prévenus par une bonne hydratation, ainsi que par des exercices musculaires simples.

Comme pour toute prise de sang, un hématome peut survenir au point de ponction. Il disparaît en quelques jours.

En cas de sensation d'inconfort, pendant ou après le don, signalez-le sans délai au personnel de l'EFS.

Le citrate, anticoagulant utilisé au cours des aphérèses, peut entraîner des sensations particulières chez certains donneurs : fourmillements des lèvres ou des doigts, sensation de goût métallique, exceptionnellement contractures musculaires. Ces manifestations sont dues à la diminution temporaire du calcium présent dans le sang. Dès les premiers signes ressentis, signalez-le à l'infirmier(e). Des cas exceptionnels de surcharge en citrate ont entraîné des troubles du rythme cardiaque. Les dispositifs et les procédures actuels permettent de prévenir de tels accidents graves.

D'autres événements exceptionnels ont pu être décrits : réactions allergiques, accidents cardio-vasculaires. Le risque, théorique, d'embolie gazeuse au cours des aphérèses est prévenu par les détecteurs d'air des séparateurs de cellules actuels.

Le personnel vous remettra un document (document post-don) à conserver qui contient quelques recommandations simples pour éviter ces désagréments. Il est notamment important de boire avant et après le don, et de respecter le temps de repos nécessaire lors de la collation.

INFORMATION BIOTHÈQUE

S S S S S

LES SUPPORTS

Questionnaire



Document de préparation à l'entretien préalable au don de sang

Il vous est demandé de répondre à plusieurs questions au sujet de votre santé, mais aussi de votre mode de vie ou de vos voyages, afin de nous aider à évaluer si vous pouvez donner votre sang.

Chacune des questions posées est importante, pour votre propre santé et pour celle des personnes qui recevront votre sang. La sécurité des patients dépend de l'exactitude de vos réponses et cet impératif de sécurité explique que certains critères conduisent à la contre-indication au don.

Prenez tout le temps nécessaire pour lire et remplir ce questionnaire dans sa totalité, et répondez sincèrement aux questions.

Les réponses aux questions posées dans ce questionnaire sont obligatoires.

Si vous n'êtes pas certain(e) des réponses à apporter, cocher la case « Je ne sais pas »

pour que la question soit précisément abordée lors de l'entretien préalable au don.

Après l'avoir complété, vous remettrez ce questionnaire au médecin ou à l'infirmier(e) qui vous recevra. Il (elle) vous posera des questions complémentaires et répondra à vos interrogations.

À l'issue de cet entretien préalable au don, vous signerez un document intitulé « fiche de prélèvement » qui est conservé comme attestant de votre consentement au prélèvement et de la sincérité de vos réponses.

Les informations recueillies sont confidentielles et soumises au secret médical. Quant au questionnaire, il sera détruit après votre don.

Vous avez la possibilité de renoncer au don avant le début de celui-ci et la possibilité d'interrompre votre don à tout moment sans gêne ni embarras.

LES SUPPORTS

Questionnaire

➔ Pourquoi des questions sur les voyages ?

Pour rechercher si vous pourriez être porteur d'une maladie transmissible par le sang acquise lors d'un séjour dans un pays (ou territoire) dans lequel la maladie est présente.

Les questions suivantes visent à rechercher des maladies pouvant passer inaperçues chez vous (infection par les virus West Nile, dengue, chikungunya...) ou être silencieuses pendant plusieurs mois ou années après le retour du séjour (paludisme, maladie de Chagas...), alors qu'elles peuvent se transmettre par le sang et conduire à des infections graves chez certains malades. Un délai peut être nécessaire avant de donner son sang afin d'empêcher la transmission de ces maladies au receveur.

B - RISQUES LIÉS AUX VOYAGES

- 17** Avez-vous voyagé au moins une fois dans votre vie hors du continent européen ?
Si oui, précisez : Amérique du Nord, Amérique Centrale ou du Sud, Asie,
 Afrique, Océanie Oui Non Je ne sais pas
-
- 18** Si vous avez déjà voyagé, avez-vous séjourné dans les 3 dernières années hors du continent européen (même pour une escale) ?
Si oui, précisez le(s) pays : _____ Oui Non Je ne sais pas
-
- 19** Avez-vous déjà fait une crise de paludisme (malaria) ou une fièvre inexplicquée pendant ou après un séjour dans un pays où sévit le paludisme ? Oui Non Je ne sais pas
-
- 20** Avez-vous voyagé hors de la France métropolitaine durant le dernier mois (même pour une escale) ?
Si oui, précisez où : _____ Oui Non Je ne sais pas

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE AU DON

dondesang.efs.sante.fr

2/4

LES SUPPORTS

Le document post don

Quelques précautions à prendre après un don

 Dans les 24 heures qui suivent votre don

La quantité de sang prélevée est adaptée à votre volume sanguin. La récupération du volume prélevé se fait en quelques heures.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes afin de vous permettre une récupération rapide :

- Prendre le temps de repos suffisant à l'espace collation.
- Boire abondamment dès la fin de votre don et dans les 6 heures qui suivent.
- Ne pas fumer dans les 2 heures qui suivent votre don.
- Éviter les environnements surchauffés dans les 2 heures qui suivent votre don.
- Éviter les activités physiques importantes et les activités vous exposant à une chute ou à un danger pendant 24 heures.
- En cas de sensation de faiblesse ou d'étourdissement, allongez-vous immédiatement.

Vigilance après le don

 Dans les 2 semaines qui suivent votre don

Pour la sécurité des malades transfusés, certains événements survenant après votre don doivent être **IMPÉRATIVEMENT** communiqués à un médecin de l'EFS :

- Si vous présentez des signes d'infection ou une fièvre supérieure à 38°C dans les 15 jours qui suivent votre don, vous devez prévenir **immédiatement** l'Établissement français du sang en contactant le numéro figurant au dos, joignable 24 h/24, 7 j/7.
- Vous pouvez également contacter ce numéro si vous souhaitez compléter ou modifier les informations que vous avez données au médecin lors de l'entretien.

D'une façon générale, nous vous demandons de nous informer de tout problème de santé nécessitant une consultation médicale ou une hospitalisation survenant dans les 15 jours qui suivent votre don.



LES SUPPORTS

Le référentiel



LES SUPPORTS

Référentiel

Antibiothérapie

▶ Voir

En cas d'antibiothérapie thérapeutique :
Infection - Général

▶ Informations complémentaires

Le traitement sous antibiotiques ne constitue pas en soi un motif d'ajournement. C'est l'infection pour laquelle le traitement est donné qui justifie l'ajournement du don.

▶ Voir, le cas échéant

En cas d'antibiothérapie prophylactique :
Acné
Infection - Général
Maladie infectieuse (contact avec)
Splénectomie

▶ Mise à jour : octobre 2013

LES SUPPORTS

Référentiel

Arthrose

Situation particulière

Don autorisé

► Informations complémentaires

Les donneurs qui, en raison de douleurs ou d'un handicap importants, ont du mal à s'allonger sur le lit de prélèvement ou à s'en relever peuvent être ajournés du don de sang **sur avis du médecin** de l'EFS.

Les médicaments pris pour soulager l'arthrose peuvent affecter la fonction plaquettaire. Cette information est importante pour la préparation des produits sanguins issus d'un don de sang total. Ces médicaments sont incompatibles avec un don de plaquettes.

► Voir, le cas échéant

Situation de handicap
Anti-inflammatoires non stéroïdiens

► Mise à jour : novembre 2013

LES SUPPORTS

Le tableau des pays à risque

Mise à jour 21/03/2018		BEH Hors série du 06/06/2017	Arrêté du 05/04/2016	Note EFS 2016-061 du 12/08/2016	Note EFS 2017-087 du 30/11/17	Note EFS 2017-075 du 05/10/2017	Note EFS 2018-021 du 21/03/2018	Note EFS 2015-021 du 22/06/2015	Note EFS 2017-059 du 03/08/2017
Durée d'ajournement après le retour		4 mois	4 mois	4 mois <i>pour tous dons (inclus plasma LFB et NTH)</i>	28 jours	28 jours	28 jours	28 jours	28 jours
Don possible sans ajournement		Plasma LFB NTH	Plasma LFB NTH	Aucun	Plasma LFB NTH	Plasma LFB NTH	Plasma LFB NTH	NTH	Plasma LFB NTH
dernière modification	PAYS ou entité territoriale	PALU	CHAGAS	EBOLA	WEST NILE Virus	CHIKUNGUNYA	DENGUE	Mers-CoV	Zika
	Açores	non	non	non	non	non	non	non	non
	Afghanistan	oui	non	non	non	non	non	non	non
	Afrique du sud	oui	non	non	non	non	non	non	non
	Albanie	non	non	non	non	non	non	non	non
	Algérie	oui Régions de Adrar, El Oued, Ghardaia, Illizi, Ouargla, Tamanrasset	non	non	non	non	non	non	non
	Allemagne	non	non	non	non	non	non	non	non
	Andorre	non	non	non	non	non	non	non	non
	Angola	oui	non	non	non	non	non	non	non
	Anguilla	non	non	non	non	oui	non	non	oui
	Antigua et Barbuda	non	non	non	non	oui	non	non	oui
	Antilles Néerlandaises (Aruba, Bonaire, Curaçao)	non	non	non	non	oui	non	non	oui

OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN



S'ASSURER QUE LE DONNEUR EST APTE AU DON

- Pour la sécurité du donneur
- Pour la sécurité du receveur

DONNER LES INFORMATIONS SUR LE DON ET LES CONSIGNES POST DON

- Pas de sport dans les 24h
- Ne pas fumer dans les 2h
- Appeler si incident ou infections dans les jours qui suivent

OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN



INFORMER LE DONNEUR SUR D'AUTRES TYPE DE DONS

- Plasma
- Plaquettes
- Don de moelle osseuse

DÉPISTER DES DONNEURS SPÉCIFIQUES

- Phénotypes intéressants (transfusion de patients drépanocytaires)
- Phénotype rare pour congélation par la BNSPR
- Anticorps antiHBs et Anticorps antitétaniques)

LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

La sécurité du donneur

↪ Contre-indications permanentes

- ◆ Les maladies du cœur et des vaisseaux.
- ◆ Un trouble connu de la coagulation du sang.
- ◆ Les insuffisances respiratoires, parmi lesquelles l'asthme grave.
- ◆ Le diabète traité par l'insuline.
- ◆ Les maladies graves, chroniques ou à rechute.

↪ Contre-indications temporaires

- ◆ L'anémie: taux minimal d'hémoglobine de 12 g/dL chez une femme, et de 13 g/dL chez un homme.
- ◆ Pour les femmes, une grossesse, un accouchement ou une IVG au cours des six derniers mois.
- ◆ Une tension artérielle basse ou au contraire trop élevée
- ◆ L'épilepsie, jusqu'à trois ans après la dernière crise et l'arrêt du traitement.

↪ Activités post don

- ◆ Situations qui pourraient mettre en danger le donneur ou d'autres personnes en cas de malaise ou de chute survenant après un don
- ◆ Activités en hauteur, ou aquatiques, ou de la conduite dans les transports en commun.

LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

La sécurité du receveur

➔ Risque infectieux

- Infections bactériennes
- Infections virales
- Infections parasitaires
- Maladies à prions

Un microbe directement injecté dans le sang du receveur peut être extrêmement dangereux

En 1910, Georges Woolsey décrit le premier cas de maladie transmise par transfusion : le paludisme !

➔ Risque tératogène

➔ Risque immunologique

➔ Transfusion de cellules anormales

LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

La sécurité du receveur:

Contre-indications liées à des actes de soin, un état de santé ou des antécédents médicaux

- ◆ Prise d'antibiotiques en cours ou arrêté depuis moins de 2 semaines.
- ◆ Infection ou fièvre de plus de 38 °C datant de moins de 2 semaines.
- ◆ Contact récent avec une personne atteinte d'une maladie contagieuse (le délai varie alors selon la période d'incubation).
- ◆ Antécédent de paludisme (jusqu'à 3 ans après la dernière crise).
- ◆ Intervention chirurgicale ou examen endoscopique dans les 4 derniers mois.
- ◆ Soins dentaires en raison d'un risque de passage de bactéries dans le sang
- ◆ Infections actives transmissibles par le sang : hépatites virales, syphilis, infection par le VIH ou par le HTLV, maladie de Chagas...
- ◆ Traitement par hormones de croissance avant 1989.
- ◆ Antécédent familial de maladie à prion, antécédent de greffe de cornée ou de dure-mère, antécédent de chirurgie de l'encéphale ou de l'œil avant avril 2001 et antécédent de transfusion ou de greffe.

LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

La sécurité du receveur

Contre-indications liées à des pratiques personnelles

- ◆ Tatouages ou piercings (boucles d'oreilles comprises) datant de moins de 4 mois.
- ◆ Acupuncture ou mésothérapie lorsqu'elles ne sont pas réalisées avec des aiguilles personnelles ou à usage unique dans les 4 derniers mois.
- ◆ Antécédent de consommation de drogues ou de substances dopantes par voie intraveineuse ou intramusculaire.

= risque viral

LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

La sécurité du receveur

Contre-indications liées à des séjours à l'étranger

- ◆ Séjour dans une région où peuvent sévir certaines maladies (Tropiques, Amérique Latine, Proche et Moyen-Orient...) dans un délai qui peut varier de 1 à 4 mois selon le pays visité.

Pathologies concernées:

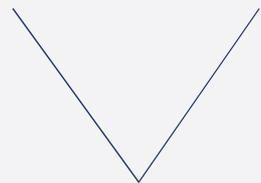
- Paludisme
 - Maladie de Chagas
 - Zika
 - West Nile Virus
 - Dengue
 - Chikungunya...;
-
- ◆ Séjours au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 d'une durée cumulée supérieure à un an. Cette mesure a pour but d'écartier tout risque de transmission de la « maladie de la vache folle ».

LES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

La sécurité du receveur

Contre-indications liées à des pratiques sexuelles

- ◆ Relation sexuelle avec plusieurs partenaires différents au cours des 4 derniers mois. Cette contre-indication ne s'applique pas aux femmes ayant des relations sexuelles uniquement avec des femmes.
- ◆ Relation sexuelle entre hommes dans les 12 derniers mois. Le don de plasma reste néanmoins possible sous certaines conditions.
- ◆ Relation sexuelle en échange d'argent ou de drogue dans les 12 derniers mois.
- ◆ Relation sexuelle avec un partenaire ayant lui-même eu plus d'un partenaire sexuel dans les 4 derniers mois
- ◆ Relation sexuelle avec un partenaire ayant une sérologie positive pour le VIH, l'hépatite virale B ou C, dans les 12 derniers mois.
- ◆ Relation sexuelle avec un partenaire ayant utilisé des drogues ou des substances dopantes ou ayant eu une relation sexuelle en échange d'argent ou de drogue dans les 12 derniers mois.



LES ÉVOLUTIONS

LES ÉVOLUTIONS

Les modifications des contre-indications

- ◆ Age du don : Depuis le 19 avril 2009, l'âge limite pour donner son sang est passé de 65 à 70 ans. Cependant, seul le don de sang total est autorisé après 65 ans et après 60 ans, le don est nécessairement soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS
- ◆ Depuis le 10 juillet 2016, à la suite d'une décision de Marisol Touraine, ministre en charge de la Santé, les hommes ayant eu ou ayant des relations sexuelles entre hommes peuvent à nouveau, sous certaines conditions, donner leur sang. Ils ne pouvaient plus le faire depuis 1984.

Pourquoi cette modification:

- Dégradation de la compliance des donneurs
- Avis de la Cour de Justice Européenne et du Comité Consultatif National d'Éthique
- Harmonisation des délais de contre-indications des différentes situations à risque

Décision en concertation avec les associations de donneurs, les associations de patients, les associations LGBT

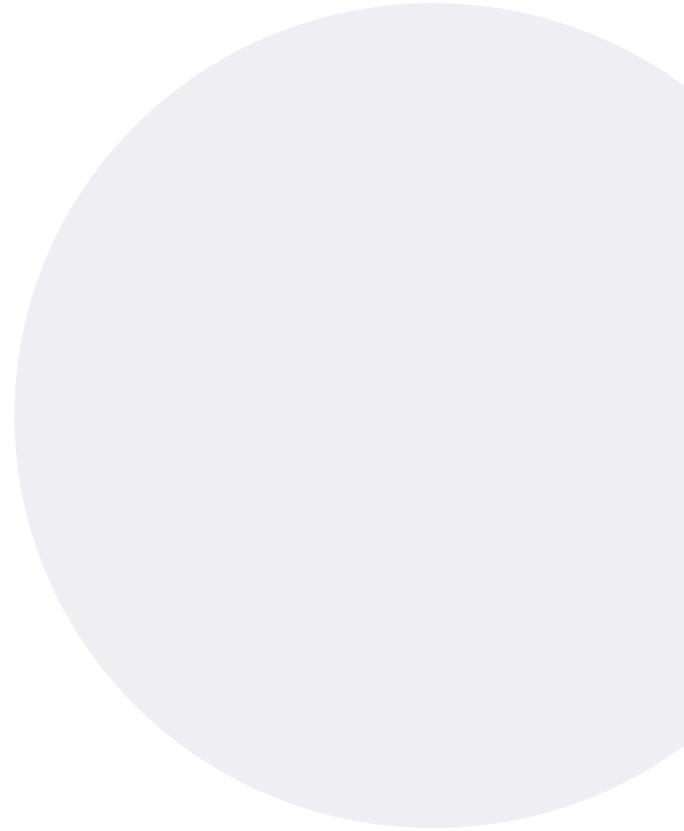
- ◆ Evolution au cas par cas selon les informations INVS

Merci

Contact

Gisèle Laurent

- ◆ e-mail : gisele.laurent@efs.sante.fr
- ◆ Tél. : 02 40 12 33 15




efs.sante.fr